

Les U13 en stage durant la 1ère semaine des vacances de Pâques

Un stage de football a été organisé par le Sporting Club d'Aniche durant la première semaine des vacances de Pâques. Il s'adressait aux jeunes joueurs U13 soit 22 joueurs sous la direction des entraîneurs Christophe Daix, Farid Laminaat et Sébastien Sabos. L'objectif pour les dirigeants est de faire progresser le groupe et lui donner plus de cohésion. Au programme, formation technique le matin avec jonglerie et conservation du ballon, tirs aux buts, puis repas pris en groupe et après-midis ludiques avec des séances de piscine, promenade sur le site de Rieulay et Somain et des séances de cinéma. Le stage a débuté le lundi 10 avril, pour se terminer vendredi 14 avril avec deux matchs amicaux contre Marchiennes pour l'équipe A et Corbehem pour l'équipe B. Les dirigeants ont remercié la municipalité pour son aide technique. Le message a été transmis par les dirigeants ce jeudi matin à l'Adjoint aux Sports Michel Fleurquin, venu rendre visite aux joueurs au stade des Navarres.



INFORMATIONS

Vente Cantine - Périscolaire et TAP

La prochaine vente s'effectuera du mardi 2 mai au samedi 13 mai 2017 inclus (21 repas par enfant pour les mois de juin et juillet) au Service Scolaire aux jours et heures d'ouverture suivants :

- le lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 11h30 et de 14h à 17h
- le mardi et vendredi de 8h45 à 11h30 - fermé l'après-midi
- le samedi 13 mai de 8h45 à 11h30 (pas de vente le samedi 6 mai)

Aucun versement ne sera accepté hors délai. Pour information, il vous est possible de payer plusieurs mois consécutifs. **Nouveauté ! A compter du 2 mai 2017, vos démarches pourront être facilitées grâce au paiement en ligne** qui vous permettra d'effectuer vos commandes de repas, périscolaire et TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

Si vous êtes intéressé(e) pour les paiements en ligne, rien de plus simple ! **Adresser un mail avant le 10 mai** afin de préciser vos besoins en Cantine - Périscolaire et TAP pour chaque enfant (nom, prénom et école de l'enfant) à l'adresse suivante : paiementenligne-aniche@orange.fr. Un mail de confirmation vous sera envoyé avec vos codes d'accès, le site où vous rendre et la marche à suivre pour passer votre commande en sachant que le règlement sera à effectuer sous 48h en ligne. Plus de renseignements au 03 27 99 91 38 ou sur le site de la Ville : www.aniche.fr.

A Noter



Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

► Action « Mon Logement et Moi »

SOLHA et la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent vous proposent des outils pédagogiques afin de favoriser une meilleure appropriation des logements par les personnes et familles. Des actions collectives sont prévues le jeudi 27 avril de 14h à 15h30 à l'Espace de Vie Sociale et le jeudi 11 mai de 9h à 11h à l'association LAPAGE. Renseignements auprès de Mme Jokiel au 03 27 95 89 10.

► Collecte des encombrants

La prochaine collecte aura lieu du lundi 8 au vendredi 12 mai selon les différents secteurs. Plus de renseignements auprès de la CCCO au 03 27 71 37 37 ou sur le site www.cc-coeurdostrevent.fr.

► Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts aura lieu tous les vendredis jusque novembre 2017.

► Inscriptions pour les Accueils de Loisirs pour l'été 2017

Celles-ci auront lieu à compter du 24 avril du lundi au jeudi matin de 9h à 12h au service scolaire, jeunesse et sport de la Mairie. Le paiement pourra s'effectuer en 3 fois maximum, avec un minimum de 15€ au premier versement. Attention, les places sont limitées. Les fiches d'inscriptions sont à retirer à l'accueil de la Mairie, merci de vous munir d'un justificatif de domicile de l'enfant, d'un justificatif du quotient familial de la CAF et du carnet de santé de chaque enfant.

► Déclarations d'impôt sur le revenu

Nous vous informons que le dépôt des déclarations se fera uniquement à la Trésorerie d'Aniche et non plus en Mairie. Pour vous simplifier la tâche, pensez à faire votre déclaration en ligne. C'est simple, rapide et efficace !

► Consultation infantile

La prochaine consultation aura lieu le mardi 25 avril au Service de Prévention Santé, 3 rue Jules Domisse uniquement sur rendez-vous par téléphone au 03 59 73 19 30.

► Gala de danse

Amateur de Hip Hop, MD Crew ou de danse moderne, l'association Moove Dance organise son prochain gala de danse le dimanche 14 mai 2017 à la salle Louis-Pol (près du cinéma) à partir de 14h. L'ouverture des portes se fera à 13h30. Le prix d'entrée est fixé à 4 € pour les adultes, 1,50 € jusqu'à 10 ans et gratuit pour les moins de 3 ans.

► Ciné-Concert

L'AFCA organise un ciné-concert le dimanche 30 avril avec la projection du film « Jamais Contente » à 15h suivi d'un concert de Sirine et son groupe à 17h. Réservations auprès de l'AFCA au 03 27 91 15 97.

► Le calendrier du SCA

Sam 22 avril : Corbehem - U11 à 14h30, U11 - Douai à 14h30, U13 - Marly à 16h, U13 Marchiennes à 16h.
Dim 23 avril : U15 - Hasnon à 9h, U15 - Valenciennes Dutemple à 10h45, Séniors A - Onnaing à 15h, Le Cateau - Séniors B à 15h.



**A l'affiche,
cette semaine**

La Belle et la Bête

Le Géant de Fer

Si j'étais un Homme

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



N°15
du 17 avril
au 23 avril
2017
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez



ACTUALITÉS

Les aînés ont festoyé au banquet annuel

Ce jeudi 13 avril 2017, 450 aînés ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité pour le repas annuel. Une ambiance très conviviale et festive à la salle Pierre-de-Coubertin, orchestrée par le groupe Heliak, avec ses chanteurs et ses danseuses, qui a animé cet après-midi, passant des années 60 aux années 80, avec des airs souvent repris en chœur par l'assistance réveillant beaucoup de souvenirs dans la mémoire de chacun.

L'Adjoint aux Fêtes et Cérémonies Georges Lemoine a expliqué le choix de cette salle : «

Ce gymnase est le seul endroit où nous pouvons vous accueillir ensemble, il est ouvert à tous et l'esplanade Charles De Gaulle peut accueillir plus de 230 véhicules ». Il a souligné que « nous sommes là aujourd'hui pour rendre hommage à l'expérience de la vie... Le repas qui vous est offert par la ville est un gage d'amitié et de gratitude ».

Le Maire Marc Hémez s'est dit très ému et honoré de recevoir les aînés : « *Ce repas annuel s'inscrit dans la dette qu'on doit aux anciens, retraités ou séniors, cette grande communauté que vous formez et qui n'a pas de prix car vous prouvez qu'être et vivre ensemble, c'est le fondement de toute société ».* Il a rappelé que « *les élus travaillent au quotidien pour vous rendre la vie plus facile ».* Il a signalé que cette journée était offerte avec plaisir, remerciant au passage le Service Fêtes et Cérémonies pour l'organisation de cette rencontre, et en particulier la conseillère municipale Hé-



lène Owczarczak pour la décoration de la salle et des tables, faisant allusion aux œufs de Pâques, mis à profusion sur les tables : « *Merci à Héléne qui est aujourd'hui... notre mère poule ! ».*

Ce fut, après les discours d'usages, aux doyens de l'assistance, Joseph Bonnelles et Yvonne Laisne, d'être mis à l'honneur et récompensés par le Premier Magistrat de la Ville. Les festivités ont été lancées par Raymond Vallez et son violon qui ont enchanté les convives.



Cette journée s'est terminée très tard le soir, nos anciens ayant envahi la piste de danse jusqu'à environ 20h tant l'ambiance était bonne. N'oublions pas que cette fête n'aurait pas pu avoir lieu sans les Services Techniques de la Ville qui ont préparé la salle, le service de sécurité qui a veillé au confort de chacun et le personnel communal qui a bénévolement assuré le service. Une réussite totale et encore un grand coup de chapeau à tous les acteurs de cette journée. Le rendez-vous est donc pris pour l'an prochain où nous fêterons les 25 ans de cette organisation. Qu'on se le dise...



ACTUALITÉS

Les jardiniers de la ville ont fleuri la pyramide de verre

A différents endroits de la ville, l'équipe des jardiniers s'emploie à fleurir notre ville pour la rendre jolie et agréable avec, suivant les saisons, des décorations florales, des plantes annuelles, des graminées, des plantes potagères, des plantes à feuillage décoratif, des plantes vivaces. Pour l'hiver et le printemps, ce sont les plantes bisannuelles qui prennent le relais des annuelles. Enfin, le fleurissement automnal se caractérise par un décor alliant chrysanthèmes, plantes potagères, graminées, décors et minéraux comme autour de la Pyramide de verre, ce qui donne une belle perspective à cette entrée de ville. Félicitations à nos jardiniers !

Les Lovely font leur show

Ce dimanche 16 avril à la salle Léo-Lagrange s'est déroulé le 2^{ème} gala multi-artistique des Lovely (nouveau nom des Triomphantes Anichoises depuis janvier 2017). Devant des gradins copieusement garnis par des spectateurs, en présence des adjoints Jessica Tanca et Christian Vitu et de conseillers municipaux, plusieurs groupes ont offert un spectacle haut en couleurs avec des chorégraphies de qualité, réunissant des disciplines sportives avec des performances techniques reposant sur la musique : le Pom Pom Girl, la danse moderne et classique, le Hip-Hop, le spectacle de cabaret, le Yamakasi, le Pole Dance ou encore la GRS. De nombreuses associations ont répondu présentes, parmi elles : la Troupe L' Danse, Moove Dance, So' Danse, le Twirling et la Gym Jeunes sans oublier les troupes des autres villes comme Fenain, Neuville-sur-Escaut, Bruay-sur-Escaut, ...

Dernière étape du Plan Local d'Urbanisme

Soucieux de voir boucler un document important qui engage le devenir de la commune pour les dix ans à venir, le Maire Marc Hémez, l'Adjointe Déléguée à l'Urbanisme et aux Grands Travaux Marie Bonnafil, le bureau d'étude Urbycom et le service de l'Urbanisme représenté par Farid Bennaceur, ont planché sur les orientations d'aménagement et de programmation sur les secteurs à enjeux du territoire avant les ultimes étapes de la réunion publique et de l'avis du Conseil Municipal.

1er TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Élections présidentielles, le premier tour c'est ce dimanche 23 avril

Vous avez reçu votre nouvelle carte d'électeur. Ne conservez surtout pas les anciennes, détruisez-les, elles ne vous seront plus utiles. Il vous est conseillé avant d'aller voter de bien vérifier le lieu où vous rendre. Il est indiqué en haut de votre nouvelle carte électorale. **N'oubliez pas non plus de signer votre carte d'électeur.**

Service de transport

Pour les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, un service de transport est mis à disposition par la commune. Pour cela, il suffit d'appeler la Mairie au 03 27 99 91 11 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 avant le vendredi 21 avril à 15h pour le 1er tour et avant le vendredi 5 mai à 15h pour le 2nd tour des élections présidentielles.

Les différents bureaux de vote

Bureau n°1 : Salle Claudine-Normand, rue Barbusse
Bureau n°3 : Maison de l'Enfance ALAPAGE, rue Delforge
Bureau n°5 : Ecole Schmidt, rue Eugène-Natiez

Bureau n°2 : Ecole Basuyaux, rue Gambetta
Bureau n°4 : Ecole de l'Archevêque, rue Derognaucourt
Bureau n°6 : Ecole Yvon-Fossé, rue d'Artois

Bureau n°7 : Cantine Ladrière, rue Léo-Lagrange

CULTURE

Du théâtre avec « Nos meilleurs ennuis »

La compagnie « La Bricole » de l'ALEPS, avec le soutien de la municipalité et le CCAS, vous propose une pièce de théâtre hilarante intitulée « Nos Meilleurs Ennuis » de Guillaume Mélanie le dimanche 23 avril 2017 à 15h à la salle Louis-Pol.

Des amis, des ennuis... un indice ? Qui est qui ??

L'histoire relate le lendemain d'une soirée bien arrosée où deux frères s'apprentent à assister au mariage de leur soeur... La pire matinée qu'ils n'aient jamais connue. Des visites, des imprévus, des portes qui claquent, des quiproquos se succèdent et les amis d'hier deviennent les ennuis d'aujourd'hui... !

ASSOCIATIONS

L'ADEVA en assemblée générale



L'Association de DEFense des Victimes de l'Amiante (ADEVA 59) a tenu son assemblée générale le mardi 14 mars 2017 à la salle Claudine-Normand en présence de l'Adjoint au Maire, Georges Lemoine, des élus des communes voisines, des représentants de la CAVAM, des associations de victimes des Hauts-de-France et des syndicats CGT des Verriers d'Aniche. Le Président Alain Clinckemaillie a rappelé les multiples actions de l'association vers les victimes de maladies professionnelles, particulièrement celles de l'amiante. En 2016, l'association comptait 174 adhérents mais beaucoup trop peu de bénévoles pour recevoir les gens et constituer les dossiers. Le Trésorier André Continsuzat a présenté ensuite les comptes qui furent approuvés à l'unanimité. L'avocate de l'association a expliqué à l'assemblée les actions juridiques en cours. Puis, avec détermination, le Président a invité de nouveau les adhérents à s'inscrire pour la manifestation du 26 avril prochain devant la Cour d'Appel de Douai avec départ en bus (gratuit) à 8h face au collège Théodore-Monod. Après l'assemblée générale, des gerbes ont été déposées au Monument du Travail en mémoire de toutes les personnes décédées du poison cancérigène qu'est l'amiante. L'ADEVA 59 reçoit sur rendez-vous à la Maison des Services Publics d'Aniche. Renseignements au 06 67 45 70 84.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du mardi 11 avril (suite)



Bien que la majorité de la séance fût consacrée au budget, d'autres sujets importants ont été délibérés, à savoir :

Le Contrat unique d'agglomération : l'association Lapage pour une action de parcours culturel mais aussi pour le fonds de participation des habitants, reçoit l'aide de la Ville, à parité avec le Conseil Départemental ou l'État.

L'association ADALA est subventionnée par la ville et l'Etat pour la réalisation d'une fresque à l'école maternelle Yvon-Fossé.

L'Espace de Vie Sociale « Le phare » reçoit une aide financière pour une action en direction de la jeunesse intitulée « Le Phare panoramique »

L'accueil des loisirs d'été : sont fixées les rémunérations des animateurs (trices) diplômés, stagiaires, y compris pour les mini-séjours et les personnels référents, stagiaires et responsables d'encadrement. Les enfants d'Emerchicourt seront admis dans le cadre d'une convention entre les deux communes. La participation des familles aux accueils de loisirs d'été est fixée conformément au barème du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les opérations d'urbanisme : La ville se porte acquéreur d'un terrain abritant deux garages et d'une parcelle de terrain contigüe sur le côté de l'église et entre l'auto école et la Maison Paroissiale, il y sera aménagé un parking de 15 places. Le Conseil municipal à la majorité, engage les formalités d'acquisition de la propriété bâtie et non bâtie dénommée « Ecole Saint Joseph » de la rue Patoux pour un montant de 312 000 euros.



Les autres opérations :

La démolition de l'immeuble Broussier, 5 rue Jean-Jaurès et des anciens locaux du Collège Léo-Lagrange au Champ de la Nation.

Travaux : Le remplacement des fenêtres des écoles maternelles de l'Archevêque et Yvon Fossé, la procédure de reprises des sépultures réputées à l'abandon au cimetière du centre, le remplacement d'alarmes dans les écoles et autres bâtiments, ainsi que la transformation des locaux préfabriqués de l'école Cachin en restaurant scolaire ont été soumis aux votes.

Acquisition : un camion benne sera acheté en remplacement d'un véhicule réformé.

Voiries : le drainage de la rue Jaurès prolongée est à l'étude en liaison avec la commune d'Abscon.

L'ensemble de ces études, acquisitions, projets ou travaux sont financés dans le budget primitif adopté par la majorité du conseil municipal.